



Dossier de presse

ARDENNE rives de meuse

Aide à l'Investissement des Entreprises Commerciales

Remise de subventions

Mardi 18 octobre 2022 à 11h00

Centre d'Innovation et de Services aux Entreprises
43, rue Pasteur – 08320 VIREUX-MOLHAIN

1. L'Aide à l'Investissement des Entreprises Commerciales

Afin d'accompagner la création, le maintien et le développement d'entreprises commerciales, artisanales et de services sur son territoire, la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse (CCARM) propose une aide directe à l'investissement.

Il s'agit de l'Aide à l'Investissement des Entreprises Commerciales (AIEC) mise en place dans le cadre de l'Opération Collective en Milieu Rural (OCMR), qui est arrivée à échéance le 25/01/2022.

Anticipant la fin de l'OCMR, le Conseil de Communauté, réuni en séance le 17/11/2021, a validé la poursuite de l'AIEC jusqu'au 31/12/2022, dans les conditions suivantes :

Bénéficiaires éligibles :

- Entreprises commerciales, artisanales et de services installées sur le territoire communautaire avec vitrine(s) sur rue (*activités relevant du régime de la micro-entreprise inéligibles*), justifiant d'une immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou au Répertoire des Métiers (RM) ;
- En périmètre de centralité, entreprises justifiant de l'accomplissement des formalités obligatoires lors de la création de l'entreprise ;
- Hors périmètre de centralité, entreprises justifiant d'au moins 1 an d'activité au moment du dépôt de la demande de subvention (*entreprises en création ou implantées dans les zones commerciales inéligibles*) ;
- Entreprises ayant moins de 20 salariés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 000 € HT.

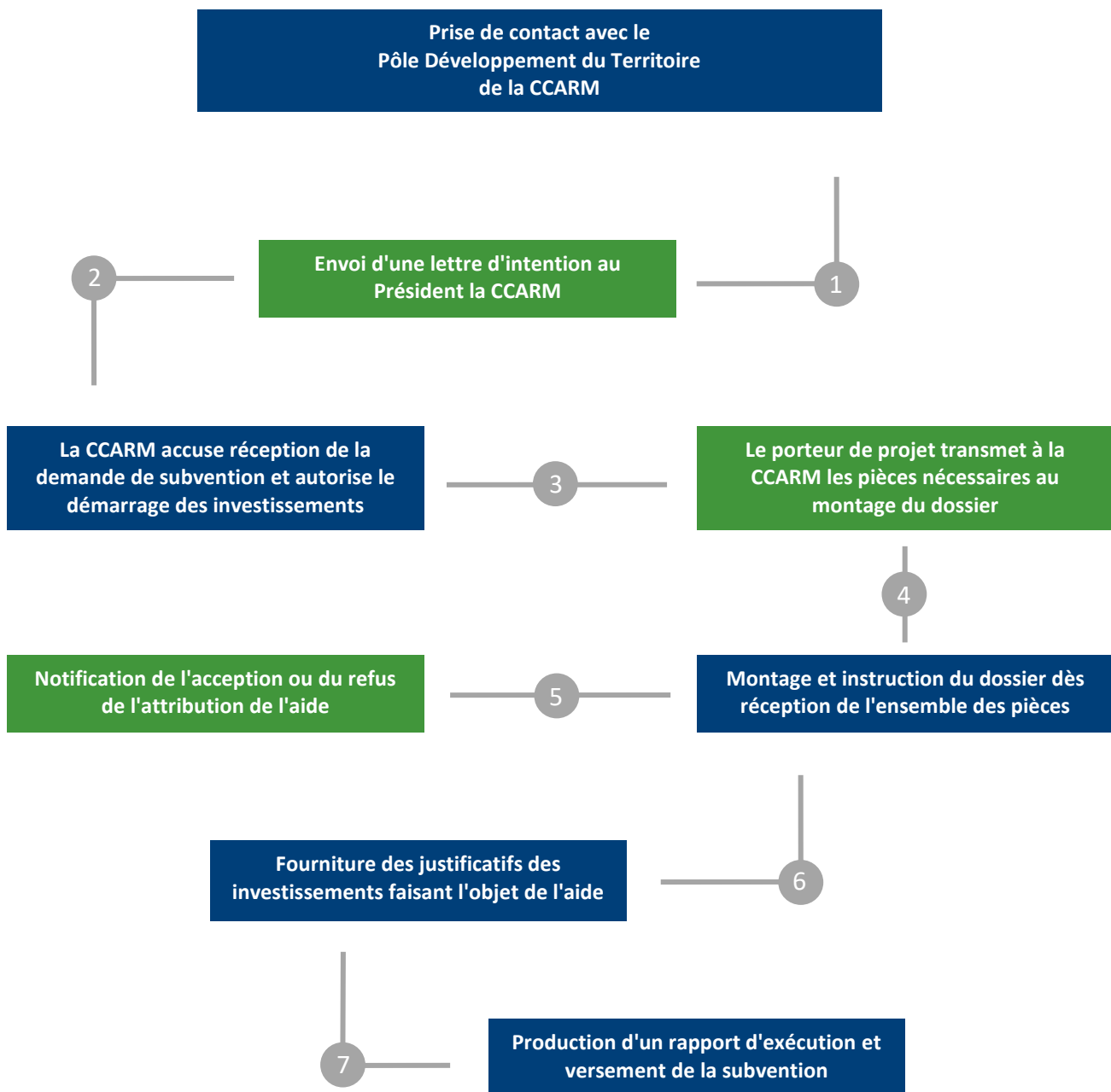
Investissements éligibles :

- La modernisation des locaux d'activité et des équipements professionnels ;
- La transmission des entreprises de proximité (*éléments corporels du fonds de commerce*) ;
- Les outils numériques facilitant notamment le développement d'une offre de vente de services et de produits en ligne et la communication (*site internet, mailing...*), ainsi que les équipements permettant la mise à disposition des produits sur des horaires élargis (*distributeurs par exemple*) ;
- Les équipements destinés à assurer la sécurité des entreprises ;
- Les aménagements facilitant l'accessibilité aux personnes handicapées et aux personnes à mobilité réduite ;
- La rénovation des vitrines, des enseignes et des devantures ;
- L'achat et l'aménagement de véhicules dédiés à l'activité, à l'exception des véhicules de société et de fonction.

Nature et montant de l'aide :

- Nature : **subvention** ;
- Taux maximum de l'aide : **15 %** ;
- Assiette éligible : **De 5 000 € à 75 000 € HT** ;
- Montant maximum de la subvention : **11 250 €**.

Procédure d'instruction :



2. État des subventions engagées et versées

Entre 2018 et 2021 – Dans les périmètres de centralité (État, Région Grand Est et CCARM) :

- **28** dossiers instruits et acceptés ;
- **347 632 €** de subventions engagées ;
- **2 168 274 €** d'investissements réalisés ;
- **327 652 €** de subventions versées
 - Dont **135 000 €** par l'État ;
 - Dont **127 560 €** par la CCARM ;
 - Dont **65 092 €** par la Région Grand Est.

Entre 2018 et 2021 – En dehors des périmètres de centralité (CCARM) :

- **43** dossiers instruits et acceptés, dont un abandon ;
- **182 938 €** de subventions engagées ;
- **1 437 714 €** d'investissements réalisés ;
- **150 728 €** de subventions versées (*3 dossiers restant à être soldés*).

Depuis 2022 – Dans et en dehors des périmètres de centralité (CCARM) :

- **3** dossiers instruits et acceptés ;
- **9 622 €** de subventions engagées ;
- **64 725,40 €** d'investissements réalisés ;
- **9 622 €** de subventions versées.

3. Focus sur les dossiers AIEC de MM. PORCELLI et FRITZINGER

Dossier AIEC de M. PORCELLI :

- Enseigne : **Boulangerie Porcelli** ;
- Adresse : **47, rue Notre Dame à GIVET** ;
- Nature de l'investissement aidé : **Achat d'un four à sole** ;
- Intérêt de l'investissement : **Maintenir l'activité, moderniser l'outil de production, augmenter la productivité et réaliser des économies d'énergie** ;
- Montant de la subvention versée : **5 884 €**.

Dossier AIEC de M. FRITZINGER :

- Enseigne : **Boulangerie de l'Ardoise ;**
- Adresse : **58, avenue Jean-Baptiste Clément à FUMAY ;**
- Nature de l'investissement aidé : **Achat d'un pétrin à spirale et d'une armoire de fermentation ;**
- Intérêt de l'investissement : **Moderniser l'outil de production, augmenter la productivité et améliorer la texture des produits ;**
- Montant de la subvention versée : **2 463 €.**

4. Contact

M. Samuel RIBEIRO – Directeur du Pôle Développement du Territoire

Ardenne Rives de Meuse

Centre d'Innovation et de Services aux entreprises

Tel : 03.24.42.67.67

Courriel : s.ribeiro@ardennerivesdemeuse.com

M. Jean de BIGAULT – Chargé de Mission Artisanat - Commerce

Ardenne Rives de Meuse

Centre d'Innovation et de Services aux Entreprises

Tel : 03.24.42.67.67

Courriel : j.debigault@ardennerivesdemeuse.com



Communauté de Communes
ARDENNE rives de meuse